



## MODALITES D'ACHAT ET D'ANNULATION DU BON CADEAU BELEM PAR L'ACQUEREUR



### I. Le bon cadeau Belem

#### 1.1. Qu'est ce qu'un bon cadeau Belem

C'est un bon qui permet à son acquéreur d'offrir une navigation à bord du Belem sans s'engager sur une date ou une destination. Le bénéficiaire devra réserver lui-même sa navigation sur le programme de la saison de validité du bon cadeau (inscrit sur celui-ci).

Il existe trois formules de bon : 3, 4 et 5 jours de navigation.

#### Tarifs 2016 TTC bon cadeau Belem

3 jours	540 €
4 jours	725 €
5 jours	895 €

**Le prix d'achat du bon cadeau est un prix forfaitaire correspondant à une prestation d'embarquement, cette prestation correspond à une navigation déterminée (3,4 ou 5 jours) : navigation, formation à bord, repas et couchage depuis l'heure d'embarquement jusqu'à celle de débarquement.**

**Ce forfait ne comprend pas le coût de l'assurance annulation ni celui des nuits à bord supplémentaires. Le bénéficiaire aura la possibilité de souscrire à ses services supplémentaires lors de son inscription.**

**Lors de l'utilisation du bon cadeau par le bénéficiaire il ne sera pas tenu compte du prix de la navigation mais uniquement de sa durée. Aucune réduction ne sera appliquée sur le prix du bon cadeau.**

Le bon cadeau Belem est strictement nominatif. Il ne peut y avoir qu'un seul bénéficiaire par bon cadeau.

La durée de validité du bon cadeau est indiquée sur le bon cadeau :

- achat du bon du 1<sup>er</sup> décembre et 30 avril : bon cadeau valide sur la saison en cours ;
- achat après le 1<sup>er</sup> mai : bon cadeau valide sur la saison en cours & la saison suivante.

Un bon cadeau Belem non utilisé durant sa période de validité ne donnera droit à aucun remboursement.

#### 1.2. Comment acquérir un bon cadeau Belem

Recommandation : Avant d'offrir un bon cadeau, lire attentivement les « Conditions Détaillées de Participation à la navigation ». En particulier, s'assurer que le bénéficiaire du bon ne présente pas de contre-indication médicale, et respecte les conditions d'âge.

- commander directement sur la boutique en ligne de la fondation Belem <http://www.fondationbelem.com> / rubrique boutique

- commander par courrier formulaire à télécharger sur la boutique en ligne de la fondation Belem <http://www.fondationbelem.com> / rubrique boutique  
ou contacter la Fondation Belem

L'acquéreur pourra régler son achat par carte bleue, chèque ou chèques vacances.

### **A réception du formulaire et du règlement**

La Fondation envoie à l'adresse de livraison indiquée sur le formulaire :

le bon cadeau portant

- le nom du bénéficiaire,
- le nom de l'offreur,
- le numéro du bon cadeau,
- la durée de la navigation,
- la saison de validité et la date de délivrance.
- les modalités d'utilisation du bon cadeau par le bénéficiaire.

## **II. Modification, annulation et remboursement**

Sous certaines conditions l'acquéreur peut modifier la durée du bon cadeau ou demander son annulation tant que le bénéficiaire ne la pas utilisé.

### **2.1. Modification de la durée de navigation**

Tant que le bénéficiaire ne s'est pas inscrit à une navigation, l'acquéreur peut augmenter la durée du bon cadeau. Il doit pour cela s'adresser à la Fondation Belem et restituer le bon cadeau précédemment émis : un nouveau bon cadeau Belem lui sera alors adressé en contrepartie du règlement de la différence tarifaire (voir prix affiché). L'échange contre un bon d'une durée plus courte est également possible mais ne donnera lieu à aucun remboursement.

### **2.2. Annulation**

A compté de la date d'émission du bon cadeau, l'acquéreur bénéficie d'un délai de rétractation de 15 jours pour demander l'annulation et le remboursement total du bon cadeau.

### **« Informatique et libertés »**

Les informations nominatives relatives aux acquéreurs de bons cadeaux recueillies par la Fondation sont nécessaires pour les besoins de la gestion de l'achat du bon cadeau Belem. Elles ne sont communiquées à des tiers que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires ou pour des besoins de gestion par des sous-traitants ou autres prestataires. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », l'acquéreur dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information nominative le concernant auprès du service ayant recueilli ces informations. Sauf opposition de sa part, la Fondation pourra être conduite à traiter ces informations à son profit exclusif dans le cadre d'opérations commerciales.